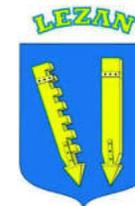


Département du Gard  
Commune de Lézan



Mairie de Lézan  
Avenue de la gare  
30 350 Lézan  
04 66 83 00 25

# PLU

**Révision générale du  
PLAN D'OCCUPATION DES SOLS valant élaboration du  
PLAN LOCAL D'URBANISME**



**DOCUMENT ARRÊTÉ**

par DCM du :

22 janvier 2018

## I. Rapport de Présentation



## 2.4. Les choix retenus pour la délimitation des différents zonages complémentaires

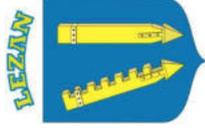
### 2.4.1. Les emplacements réservés

Les emplacements réservés sont des zones spéciales susceptibles d'être délimitées par les PLU. Réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts ou aux programmes de logement social, ces emplacements traduisent un engagement des collectivités publiques relatif aux équipements publics projetés sur leur territoire.

En vertu de ces principes, le PLU définit 15 emplacements réservés :

N°	Bénéficiaire	Vocation
ER 01	Commune	Élargissement de 4 m du chemin de Valaurie
ER 02	Commune	Élargissement de 4 m de 3 voies : chemin de la Caladette, voie communale n°2 de Sauve à Lézan, chemin des Aubres
ER 03	Commune	Élargissement de 4 m du chemin de Sauve (voie communale n°2) et du chemin de service vers le Brias
ER 04	Commune	Élargissement du chemin de Sauve
ER 05	Commune	Élargissement de 4 m de l'impasse de la Cabane
ER 06	Commune	Création d'un parking de 10 m de large rue du 8 mai
ER 07	Commune	Élargissement de 4 m du chemin du Lavoir
ER 08	Commune	Élargissement de 4 m de la route d'Anduze
ER 09	Commune	Élargissement de 4 m du chemin des Aires
ER 10	Commune	Élargissement de 4 m du chemin de Fondarène
ER 11	Commune	Transformateur
ER 12	Commune	Création d'un accès sur le chemin des Bassins
ER 13	Commune	Élargissement du chemin du Brias
ER 14	Commune	Aménagement d'un carrefour
ER 15	Commune	Création d'une aire de stationnement public

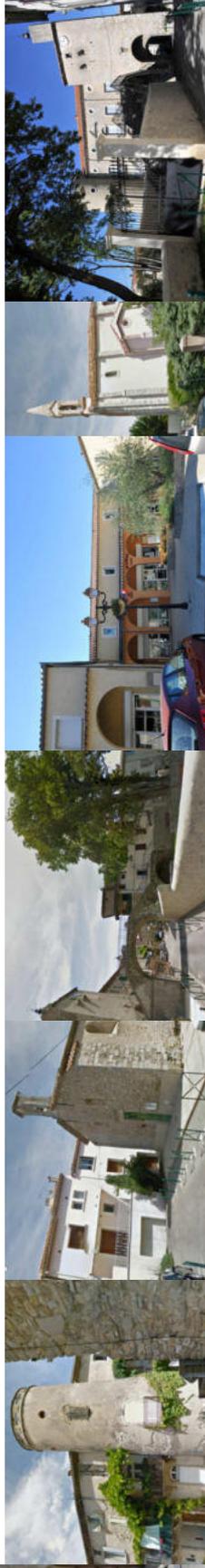
Département du Gard  
Commune de Lézan



Mairie de Lézan  
Avenue de la gare  
30 350 Lézan  
04 66 83 00 25

# PLU

## PLAN D'OCCUPATION DES SOLS valant élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME



**DOCUMENT ARRÊTÉ**

par DCM du :

22 janvier 2018

## IVc. Emplacements réservés



N°	Surface en m <sup>2</sup>	Parcelles concernées	Bénéficiaire	Vocation
ER 01	175,2 m <sup>2</sup>	AK73p, AK2302p	Commune	Élargissement de 4 m du chemin de Valaurie
ER 02	1972,4 m <sup>2</sup>	AH43p, AH2217p, AH2159p, AH2215p, AH2216p, AH2226p, AH2227p, AH289p, AI2061p	Commune	Élargissement de 4 m de 3 voies : chemin de la Caladette, voie communale n°2 de Sauve à Lézan, chemin des Aubres
ER 03	152,0 m <sup>2</sup>	AK94p	Commune	Élargissement de 4 m du chemin de Sauve (voie communale n°2) et du chemin de service vers le Brias
ER 04	1467,0 m <sup>2</sup>	AK2160p	Commune	Élargissement du chemin de Sauve
ER 05	196,7 m <sup>2</sup>	AD2063p	Commune	Élargissement de 4 m de l'impasse de la Cabane
ER 06	211,5 m <sup>2</sup>	AL82p, AL758, AL757p	Commune	Création d'un parking de 10 m de large rue du 8 mai
ER 07	518,2 m <sup>2</sup>	AL64p, AL65p, AL66p, AL69p	Commune	Élargissement de 4 m du chemin du Lavoir
ER 08	51,9 m <sup>2</sup>	AL69p	Commune	Élargissement de 4 m de la route d'Anduze
ER 09	160,3 m <sup>2</sup>	AL19p	Commune	Élargissement de 4 m du chemin des Aires
	151,9 m <sup>2</sup>	AK2230p		
ER 10	1026,5 m <sup>2</sup>	AI2054p, AI2055p, AI2056p, AI2057p, AI2058p, AI2059p, AI2060p, AI2061p	Commune	Élargissement de 4 m du chemin de Fondarène
ER 11	91,8 m <sup>2</sup>	AD2113p	Commune	Transformateur
ER 12	99,2 m <sup>2</sup>	AK2085p	Commune	Création d'un accès sur le chemin des Bassins
ER 13	268,9 m <sup>2</sup>	AK2043p	Commune	Élargissement du chemin du Brias
ER 14	285,0 m <sup>2</sup>	AD2097	Commune	Aménagement d'un carrefour
ER 15	1681,2 m <sup>2</sup>	AL64	Commune	Création d'une aire de stationnement public

